



Accueil Périscolaire



A partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité ainsi que de respect pour le personnel, merci de strictement respecter ces horaires

Facturation

En fonction du quotient familial qui doit être fourni dès le premier jour de fréquentation de la garderie

(Ce dernier vous sera fourni par la C.A.F ou la M.S.A suivant votre situation)

- Quotient familial < 508 : 0,50 Euros la demi-heure
- 508 ≤ Quotient familial < 825 : 0,60 Euros la demi-heure
- Quotient familial ≥ 825 : 0,70 Euros la demi-heure.

Toute demi-heure commencée est due

Contact : 04-71-47-63-40



Attention : Lors de la facturation, si la Mairie n'a pas en sa possession votre quotient familial, le tarif maximum sera appliqué